



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dégâts des animaux

Question écrite n° 45799

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur l'importante question de la protection contre l'avancée des termites et autres insectes xylophages. En effet, alors que, du Sud vers le Nord, de nombreux départements sont régulièrement infectés (on évoque à ce jour le nombre de 20 nouveaux départements), les décrets d'application de la loi relative à la prévention et à la lutte contre ce fléau ne sont toujours pas parus. En conséquence, il lui demande dans quels délais il envisage la publication de ces décrets, particulièrement importants dans le cadre de la lutte contre la propagation de ces insectes, et pour la protection des acheteurs de biens immobiliers dans les départements infectés.

Texte de la réponse

Les infestations de termites affectent aujourd'hui la majorité des départements français. Dans le but d'endiguer la progression de ce phénomène, le Parlement a adopté la loi n° 99-471 du 8 juin 1999 tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeuble contre les termites et autres insectes xylophages. Le décret relatif à la protection contre les termites est en cours de signature. Il sera publié dans les prochaines semaines avec ses documents d'accompagnement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45799

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2699

Réponse publiée le : 24 juillet 2000, page 4414